

FICHE THEMATIQUE DE BONNES PRATIQUES POUR LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Ville de Paris : vergers, vignes et potagers urbains

Pilier : *urbanisme*

Aléas : *température, précipitations, biodiversité*

Milieu d'application : *milieu urbain*

Impacts : *potagers urbains, zones de fraîcheur urbaines, pénurie d'eau*

CONTEXTE

Action : dans la Ville de Paris, des vergers pédagogiques ont été installés dans les écoles disposant de suffisamment de place et d'ensoleillement pour que les arbres puissent fructifier. Egalement, 132 vignes ont été implantées en Île-de-France dont une dizaine à Paris. De plus, plusieurs jardins partagés sont gérés par des riverains regroupés en association

Situation de départ : confrontée à des températures qui pourraient atteindre celles de Canberra dans trente ans, Paris cherche une réponse dans la "végétalisation", un projet ambitieux qui vise à créer parcs, jardins, plantations, et à "débitumer" pour influencer sur les températures

Méthodologie : le Plan biodiversité de la ville de Paris (www.paris.fr) a été voté par le conseil de Paris en novembre 2011. Résultat d'une démarche participative réalisée en 2010 auprès de particuliers et de professionnels, l'un des axes principaux de ce plan est de sensibiliser et de mobiliser les Parisiens en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre s'insère le programme réalisation de vergers dans les écoles, de vignes en ville et de jardins partagés.

Objectifs : la Ville de Paris se pose l'objectif de promouvoir et réaliser une végétalisation simple, pérenne et adaptée à chaque situation, du point de vue du développement durable. Les nouvelles installations végétales ont de nombreux avantages écologiques :

- développer la biodiversité ;
- répondre au besoin d'espaces verts des habitants d'une ville dense ;
- participer au rafraîchissement de la ville en limitant l'effet « îlot de chaleur urbain », et ainsi lutter contre le changement climatique ;
- améliorer la qualité de l'air ;

CARTE D'IDENTITE

Type de document/projet source :

Date : 2014 - 2020

Sujets impliqués - Chef de file et partenaires :
Ville de Paris

Public cible : *administration publique et privés*

Lieu / dimension géographique : *Ville de Paris*

Financement :

Coût :

Plus d'info : <https://www.paris.fr/pages/l-agriculture-urbaine-118#vergers-vignes-potagers-urbains>

- améliorer le confort thermique et acoustique des bâtiments ;
 - sauvegarder des anciennes variétés, sensibiliser à l'environnement, à la biodiversité et aux questions d'alimentation ;
 - faciliter les relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement : écoles, maisons de retraite, hôpitaux...
-

ACTIVITE

Description de l'activité et de la démarche :

Des vergers dans les écoles : des vergers pédagogiques sont installés dans les écoles disposant de suffisamment de place et d'ensoleillement pour que les arbres puissent fructifier. Il s'agit d'une nouvelle façon de faire découvrir aux jeunes citadins comment poussent les fruits des étalages des supermarchés. Les vergers dans les écoles sont à la fois des lieux d'apprentissage et d'initiation, de sauvegarde d'anciennes variétés, de sensibilisation à l'environnement, à la biodiversité et aux questions d'alimentation. Le premier verger a été inauguré le 28 novembre 2014 dans la cour de l'école Maurice d'Ocagne (14^e). Une douzaine d'arbres fruitiers ont été plantés dans la cour de la mairie du 4^e arrondissement, entièrement réaménagée. Le verger se compose de 12 arbres (4 pommiers, 4 cerisiers et 4 poiriers) produisant des fruits comestibles qui seront récoltés par les agents de la mairie, par les Parisiens et par les enfants des écoles tout en offrant une belle floraison au printemps. Ces citadins peuvent ainsi observer les différentes étapes de la pousse et de la fructification et participer à des séances de dégustation et de sensibilisation au goût.

Les vignes parisiennes : principales vignes entretenues par la Ville de Paris sont cinq :

- ✓ Vigne du Parc Georges-Brassens (15^e)
- ✓ Vigne du Parc de Belleville (20^e)
- ✓ Vigne du Parc de Bercy (12^e)
- ✓ Vigne de Montmartre (18^e)
- ✓ Vigne de la Butte-Bergeyre (19^e)

Les jardins partagés : le jardin partagé est un espace vert cultivé et animé par les habitants. C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. Géré par des riverains regroupés en association, il facilite les relations entre les différents lieux de vie de l'arrondissement : écoles, maisons de retraite, hôpitaux...

EVALUATION

Impacts : la ville de Paris a planté plus de 18.000 arbres depuis 2014 et les réalisations publiques et privées liées au projet « Végétons Paris » sont plus de 300 (en croissance). Les effets sur les températures n'ont pas encore été vérifiés.

Points forts / plus-value : efficacité consolidée, partage public – privé, intégration d'aspects techniques et esthétiques, valeur sociale

Faiblesses : Il faut une forte volonté à niveau politique / participation de la population

Réalisation : assez complexe

Indicateur d'efficacité :